

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

DÉCEMBRE/JANVIER
2022/2023

177

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

LE SPORT À BOISSY

P. 18

Noël enchanté



SOMMAIRE



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Claire Chau-
chard - Direction de l'Action
culturelle - Services de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



Le banquet des seniors 4



La résidence sociale «la Chameriale» a ouvert ses portes 7



Un Noël enchanté à Boissy 17



Le sport à Boissy 18



Boissy célèbre sa jeunesse qui réussit 22

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 7

CADRE DE VIE 11

FOCUS 18

ENFANCE 21

JEUNESSE 22

VIE ASSOCIATIVE 24

PORTRAIT 26

DROIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« Rien que pour les fluides, la commune doit faire face pour 2023 à une augmentation de plus de 1,7 million d'euros. »

Une période difficile

Depuis plusieurs mois, les collectivités traversent une période difficile, et Boissy n'échappe pas à la règle. Les raisons de cette crise, vous les connaissez, comme tous les foyers français en butte à l'enchérissement généralisé du coût de la vie : conflit en Ukraine, hausse des matières premières et de l'énergie, chute du rendement des récoltes due à une évolution du climat de plus en plus préoccupante... Face à cette situation inédite, la municipalité de Boissy se doit d'agir et de faire des choix afin d'assurer la pérennité des services publics auxquelles les Boisséens sont attachés. La tâche n'a rien d'évident, lorsque l'on sait que, rien que pour les fluides, la commune doit faire face pour 2023 à une augmentation de plus de 1,7 million d'euros. Aussi, tous les services de la Ville ont été mis à contribution afin qu'ils réduisent sensiblement leurs dépenses. Cela va se traduire par une diminution des sommes allouées au fonctionnement, et par la limitation d'un certain nombre d'actions et de manifestations, en préservant toutefois les événements hautement emblématiques de la ville, comme Boissy Plage. En parallèle, des économies ont été engagées pour modérer la consommation de fluides. L'éclairage urbain a été réduit pendant les heures de nuit sur une part importante des rues de la commune, sauf dans la Haie Griselle où les habitants paient eux-mêmes leur éclairage public, comme dans toutes les copropriétés. Pour autant, le compte n'y est pas, et ce sont encore 900 000 euros qui manquent à la Ville pour boucler son prochain budget. Rappelons que celui-ci doit être – c'est une obligation légale – présenté à l'équilibre. En d'autres termes, la commune ne peut financer son budget par l'emprunt, comme le fait l'État. C'est pourquoi nous serons donc probablement contraints, dans les mois prochains, de faire appel à la solidarité des Boisséens afin de continuer à maintenir, malgré la situation compliquée que nous traversons, une offre de service public de qualité pour l'ensemble de la population. Nous avons pleinement conscience que les efforts doivent

être répartis entre tous ; usagers contribuables et administrations, sollicités au plus juste des besoins et adaptés à la situation de chacun. À suivre de près, donc...

L'année 2022 qui s'achève pourrait légitimement permettre de nourrir quelques inquiétudes pour 2023. Néanmoins, et même s'il est encore trop tôt pour se montrer catégorique, des espoirs sont permis. De nombreux économistes tablent en effet sur une amélioration de la situation économique mondiale d'ici la fin d'un premier trimestre 2023, avec notamment une baisse annoncée du coût des matières premières. Ce sera donc notre vœu le plus cher pour cette nouvelle année.

Une nouvelle distinction pour la ville

Le 6 décembre dernier, accompagné de notre responsable des Espaces verts Sabine Hanon et de Thierry Vasse, adjoint au maire en charge de l'environnement et du Développement durable, j'ai eu l'honneur de recevoir au nom de la Ville le label Apicité décerné par l'UNAF (Union nationale de l'apiculture française) lors d'une cérémonie au CESE. Le comité de labellisation nous a décerné « 2 abeilles – démarche remarquable » et a particulièrement mis en avant notre rucher communal à vocation pédagogique, notre gestion différenciée des espaces verts respectueuse de l'environnement et la grande importance que nous accordons à la protection et à la mise en valeur du patrimoine floral de la ville. C'est une fierté qui est le fruit de nos choix et du travail des agents du service des Espaces verts respectueux de la nature, de la biodiversité et de l'environnement.

Pour conclure, je souhaite à chacun.e de vous, à votre famille et à tous ceux que vous aimez, de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Banquet des seniors

Le samedi 19 novembre, les seniors de Boissy se sont retrouvés à la salle des fêtes de la Ferme pour célébrer la fin de l'année dans une ambiance festive prompte à faire oublier, pour une après-midi, les problèmes actuels. Au programme, repas bien sûr, mais aussi danses et chants traditionnels portugais, création en direct d'un tableau par deux membres de l'association Peintres en Herbe de Boissy, et disc-jockey. ❶ ❷

11^e édition de la Mirabal

Le 27 novembre, les élus(e)s Murielle Ferry, Claire Gassmann, Odile Bernardi et Fabrice Nicolas ont participé à la Mirabal, cette course où des personnes de tous horizons se mobilisent pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. L'association bois-séenne Touche pas à ma fille était également présente. ❸

Halloween aux jardins partagés

Fin octobre, l'équipe des jardins partagés a organisé une fête d'halloween pour les enfants du quartier. Au programme, confiseries de toutes sortes et histoire à faire dresser les cheveux sur la tête ! ❹

Le Football Club de Boissy a un sponsor !

Le 5 octobre a eu lieu une petite cérémonie durant laquelle, M. Soule, directeur de l'Intermarché de Boissy, a remis 3 sacs de sport contenant 3 jeux de maillots de football et du petit matériel sportif à M. Cognac, président du Football Club de Boissy. Un partenariat salué par le maire de la ville, Régis Charbonnier. ❺

Cérémonie du 11 novembre

❻





35^e rencontres départementales du val de marne 2022 !

Les Rencontres Départementales 2022, c'est 3 villes partenaires, 15 compagnies de théâtre amateur et 18 spectacles.

Les amateurs de spectacles vivants étaient au rendez-vous pour cette session 2022 présentée du vendredi 11 au dimanche 27 novembre (les week-end) dans les villes de Villeneuve-Saint-Georges, Nogent-sur-Marne et Boissy-Saint-Léger. Le programme des Rencontres du mois de novembre 2022 est le reflet d'envies nouvelles : variété des genres, des formes, des auteurs, de belles prises de risques, et des démarches atypiques.

Des « Rencontres » propices à des expériences théâtrales foisonnantes et enrichissantes. ❶



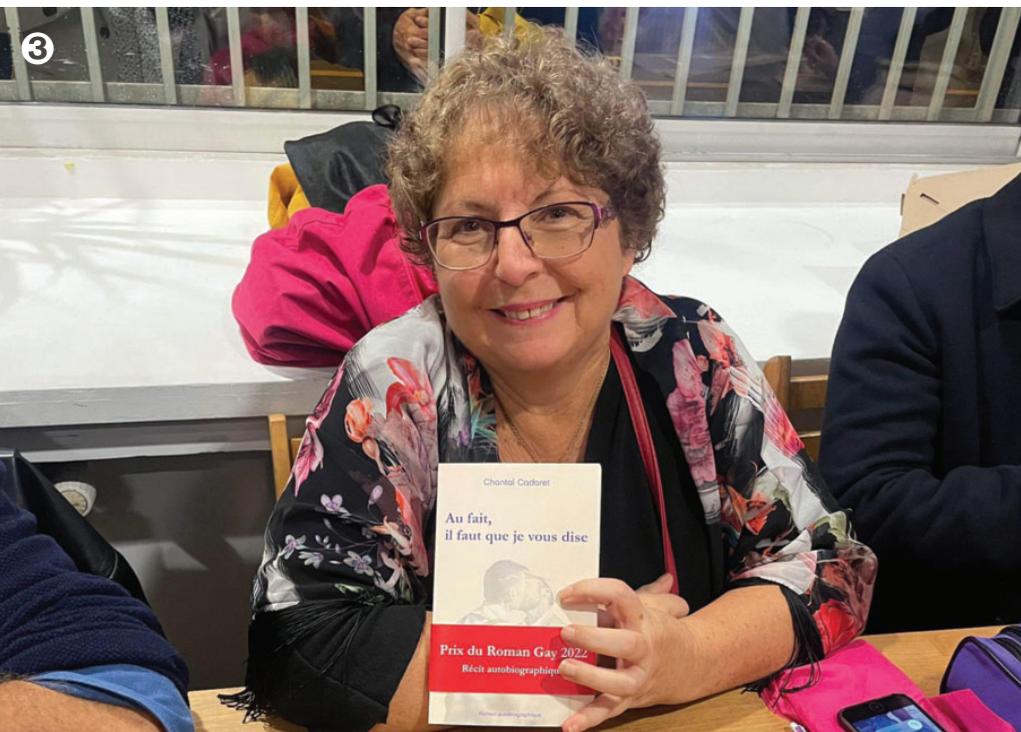
Bourse au permis

Après avoir présenté leur dossier, cinq candidats ont été retenus pour cette nouvelle session. Bravo à eux ! Sont présent(e)s sur la photo en compagnie de Touria Hafyane, élue à la Jeunesse : Owais, Deusa, Mawaheb, Alyssa, Éloïse, jeunes actifs, étudiants ou récemment diplômés à la recherche d'un emploi. ❷



Une Boisséenne reçoit le prix du Roman Gay

Samedi 5 novembre, Chantal Cadoret a reçu le prix du Roman Gay 2022 au centre LGBT de Paris, dans la catégorie Récit autobiographique, pour son livre "Au fait, il faut que je vous dise". Notre autrice boisséenne s'est ensuite rendue à New-York pour participer à un salon du livre d'auteurs francophones parrainé par Marc Lévy. Bravo pour ce joli parcours célébrant l'ouverture et le respect de l'autre. ❸



La résidence sociale « La Charmeraie » a ouvert ses portes

Début novembre, les locataires de la résidence sociale ADOMA « La Charmeraie » ont pris possession de leur tout nouveau logement.

Cette résidence, qui comporte 211 logements avec des typologies adaptées à la diversité des situations sociales, accueille un public varié comme des personnes vieillissantes, des personnes en couple ou des familles monoparentales, pour la plupart fragilisées et disposant de revenus modestes. En effet, ce beau projet, symbole de nos valeurs partagées d'accueil, de solidarité et de justice sociale, avait pour objectif à la fois le relogement d'une partie des résidents du foyer de travailleurs, mais également d'offrir à un nouveau public un outil transitoire vers le logement social de droit commun.

Les résidents peuvent d'ores et déjà bénéficier, entre autres, de services dits d'« accompagnement pour tous ». Ainsi, ils sont guidés selon cinq thématiques relatives au parcours résidentiel, à l'insertion professionnelle, à l'accès aux droits, à la citoyenneté et à la santé, un accompagnement global qui leur permettra de bénéficier d'un nouveau départ dans la vie.



Boissy, ville impériale, se rend à Châteauroux

Depuis 2018, Boissy-Saint-Léger a adhéré à l'association des « Villes Impériales », grâce au château de Grosbois, propriété du Maréchal Berthier, prince de Wagram, pendant le 1^{er} empire, à la Mairie que son fils a fait construire – la salle des mariages est ornée de 4 aigles impériaux à chaque angle – et au cimetière, la chapelle Wagram.

A l'exception du maréchal dont la dépouille est restée à Bamberg en Allemagne, les membres de la famille de Wagram sont tous inhumés dans leur chapelle particulière jouxtant le cimetière communal.

Vous pouvez vous rendre sur le site du réseau des villes impériales où vous trouverez tous les événements qui y sont liés. 21 villes appartiennent à cette marque. Ce réseau est destiné à accroître le tourisme.

En 2023 nous mettrons en valeur notre patrimoine architectural grâce à des événements festifs dont nous reparlerons en temps utile !

Tous les ans a lieu l'assemblée générale des villes impériales. Cette année c'était à Châteauroux où Monsieur le Maire et Mme Chau-chard, conseillère municipale déléguée, se sont rendus. L'occasion de célébrer Napoléon et Napoléon III et l'extraordinaire héritage historique et patrimonial que ces deux souverains nous ont légué. Cette ville magnifique a été marquée par le fidèle général Ber-



trand qui a suivi Napoléon jusqu'à Sainte Hélène. Il ramènera d'ailleurs les cendres de l'Empereur.

Nous y avons élu Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain en Laye, Président du réseau des villes impériales ; il succède ainsi à Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau. Cela a été l'occasion de partager nos expériences de tourisme dans ces villes toutes marquées par Napoléon 1^{er} ou Napoléon III.

Nous avons visité le château de Valençay que Talleyrand, Ministre du Directoire, du Consulat, puis de l'Empire, a acquis en 1800 à la demande de Napoléon. Son mobilier est resté en l'état ainsi que les cuisines magnifiques !

Le nouveau quartier de la Charmeraie labellisé

Ce 25 novembre, Régis Charbonnier, maire de Boissy, et Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région Ile-de-France, ont signé le contrat « Quartiers écologiques et innovants » qui permet à la commune de bénéficier d'une subvention de 4 millions d'euros pour la réalisation du futur quartier de la Charmeraie, à la Haie-Griselle, en partenariat avec Grand Paris Sud Est Avenir.

Le vice-président de la Région a tenu à souligner dans son allocution le travail exemplaire fourni par la ville pour obtenir cette labellisation.

Rappelons pour mémoire les grands objectifs de ce futur quartier :
Reconstruire de nouveaux équipements publics exemplaires en matière de performance environnementale, adapter les espaces publics à la dimension de ces



équipements et les rendre accessibles ;
Restructurer les parcours piétons et cyclables, faciliter leur connexion aux modes de déplacements structurants (gare, pôle multimodal) ;

Créer une offre nouvelle et diversifiée de logements permettant la mixité sociale et le parcours résidentiel des habitants ;
Redynamiser l'offre commerciale et l'activité afin de renforcer la mixité fonctionnelle.

La randonnée du Plateau Briard

© CDT94-A. Laurin-2022



Le samedi 22 octobre a eu lieu la grande randonnée du plateau Briard. De Boissy-Saint-Léger à Mandres-les-Roses, les randonneurs sont partis à la rencontre des acteurs locaux du Plateau Briard qui produisent, innovent et perpétuent les traditions de ce territoire aux mille facettes.

Cette randonnée d'une quinzaine de kilomètres a permis la découverte d'une partie du territoire avec au programme : traversée exceptionnelle du domaine du château de Grosbois et visite de la ville de Boissy, contemplation des paysages briards et exploration des pépites du territoire souvent méconnues des Franciliens.

Retour sur la matinée porte ouverte du Relais Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance a ouvert ses portes aux parents et aux jeunes enfants le samedi 17 septembre 2022.

Assistants maternelles, enfants accompagnés de leurs parents ont pu participer à des ateliers sensoriels. Si vous êtes en recherche d'un mode de garde, un certain nombre d'assistants maternelles ont encore des places de disponibles, n'hésitez pas à contacter le **Relais Petite Enfance** au **01.45.69.36.12** ou par mail **ram@ville-boissy.fr**

Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui



Lundi 28 novembre, inauguration de l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » à la salle du Tohu-bohu, en présence de Régis Charbonnier, maire de Boissy, et d'Alain Cordesse, président de la Fédération des œuvres laïques du 94.

Durant cette soirée, Déborah Laguerre conseillère du Conseil municipal des jeunes a lu un extrait du journal d'Anne Frank. Les deux semaines suivantes, les élèves des écoles élémentaires de la ville ont pu dé-



couvrir cette riche exposition, expliquée et commentée par un conférencier bénévole.

Une 2^e abeille pour Boissy



Le comité de labellisation APICité® a décerné à la ville de Boissy : « **2 Abeilles – Démarche remarquable** » pour ses actions contribuant à la bonne qualité de vie environnementale de ses habitants.

Parmi les actions valorisées, sont citées :

- Le rucher communal à vocation pédagogique
- Une gestion différenciée des espaces verts respectueuse de l'environnement
- Une grande importance accordée à la protection et à la mise en valeur du patrimoine floral de la Ville. La cérémonie de remise du label Apicité a eu lieu le mardi 6 décembre en présence de M. le Maire et de Thierry Vasse, adjoint au Maire délégué à l'Environnement et au Développement durable.

Le violentomètre de retour sur les sacs à pain



Comme en début d'année, Claire Chauchard, conseillère municipale déléguée aux Droits des femmes, a rendu visite fin novembre aux 4 boulangeries de la ville afin de leur remettre 1000 sacs à pain imprimés par la ville et sur lesquels figure un violentomètre.

Le violentomètre est un schéma qui permet de se questionner sur sa relation amoureuse, saine ou non. Au verso du sac sont inscrits les numéros d'aides locaux destinés à la protection des femmes.



Maux de tête, nausées, vertiges... reconnaître ces symptômes peut sauver des vies !

Le monoxyde de carbone peut être émis par toutes les sources de combustion : chauffage (au bois, au fioul, au charbon, au pétrole), mais aussi cuisinière au gaz, barbecue, brasero ou groupe électrogène.

Il est incolore, inodore et non irritant, il ne prévient donc pas de son arrivée. Les seuls signaux d'alerte de l'intoxication sont l'apparition des symptômes. Selon la quantité de CO et la sensibilité des personnes, ces symptômes peuvent varier : maux de tête, nausées, vomissements, fatigue physique et psychique, vertiges... Dans les cas les plus graves, l'intoxication peut aller jusqu'à la perte de connaissance, le coma, voire le décès.

Il faut penser à une intoxication au CO quand :

- Les symptômes apparaissent toujours dans un même lieu
- Ils se répètent aux mêmes heures de la journée



- Plusieurs personnes vivant ou cohabitant dans un même lieu présentent certains signes décrits ci-dessus.

Pour éviter une intoxication :

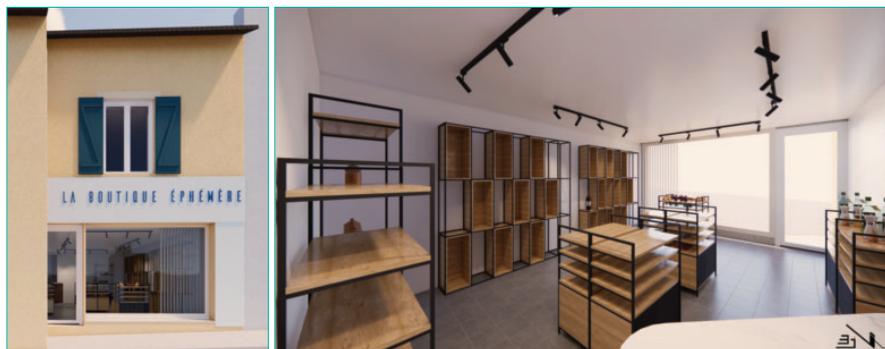
- Faites vérifier vos installations de chauffage au moins une fois par an par un professionnel.
- Veillez à ce que le conduit de fumée

fasse l'objet d'un ramonage mécanique.

- Ne bouchez jamais vos aérations et aérez régulièrement votre logement, même en hiver.
- Les chauffages d'appoint (gaz ou pétrole) ne doivent pas être utilisés plus de 2h consécutives.

Source : ARS Ile-de-France

Ouverture prochaine de la boutique éphémère



© Cabinet d'architecte B&J Architectures

Le projet de boutique éphémère située au 15 rue de Paris va bientôt voir le jour, les travaux de réhabilitation du bâtiment vont débiter prochainement et une ouverture de la boutique est prévue au courant du 1^{er} trimestre 2023.

Un magasin éphémère est, comme son nom l'indique temporaire (sa durée d'ouverture peut être de quelques jours à quelques mois). Cet espace de vente de

courte durée tend à dynamiser le centre-ville, diversifier l'offre commerciale et donner une plus grande visibilité aux créateurs locaux. Elle permet d'offrir un espace de vente temporaire pour faire découvrir de nouveaux produits ou nouveaux services au grand public.

Alors n'hésitez plus, si vous avez un produit ou un service à faire connaître, vous pouvez d'ores et déjà contacter le service urbanisme de la ville à l'adresse urbanisme@ville-boissy.fr

Retour du Festival Rires sur la ville

Rires
sur
la ville

L'emblématique Festival "Rires sur la ville" a lieu tous les ans et reviendra du mercredi 8 au dimanche 12 février 2023.

Ce rendez-vous d'humour tout public se place au cœur de l'hiver, avec des spectacles au Forum ou à la Ferme et des surprises au cinéma, à la médiathèque et dans les endroits les plus inattendus ! Clown, boulevard, stand-up, il y en a pour tous les goûts !

Retrouvez la programmation complète sur le site de la ville : www.ville-boissy.fr



Retour sur les travaux

▲ Le parking La Pompadour agrandi

Pour le confort et l'amélioration du cadre de vie des habitants, la ville a procédé à des aménagements du parking La Pompadour. Ainsi, 10 nouvelles places de stationnement ont été créées, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite et une destinée aux commerces saisonniers. L'ensemble des places sera estampillé "zone bleue" afin de favoriser la desserte des commerces. À terme, de nouvelles plantations viendront agrémenter l'endroit.

Coût des travaux : 51 352 €
(hors plantations)

➤ Réhabilitation des réseaux d'assainissement du boulevard Léon-Révillon

À compter de la fin novembre et pour une durée prévisionnelle de six mois, l'entreprise Valentin va réparer les conduites et branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales par des méthodes dites traditionnelles, avec des ouvertures de tranchées.

La première phase des travaux, comprise entre la mairie et l'intersection avec la rue de Paris, a débuté le 21 novembre 2022 et durera 4 semaines.

Durant la totalité des travaux, le stationnement sera strictement interdit dans l'emprise du chantier et la circulation maintenue avec alternat de feux. Des

balisages et des déviations seront mis en place par l'entreprise.

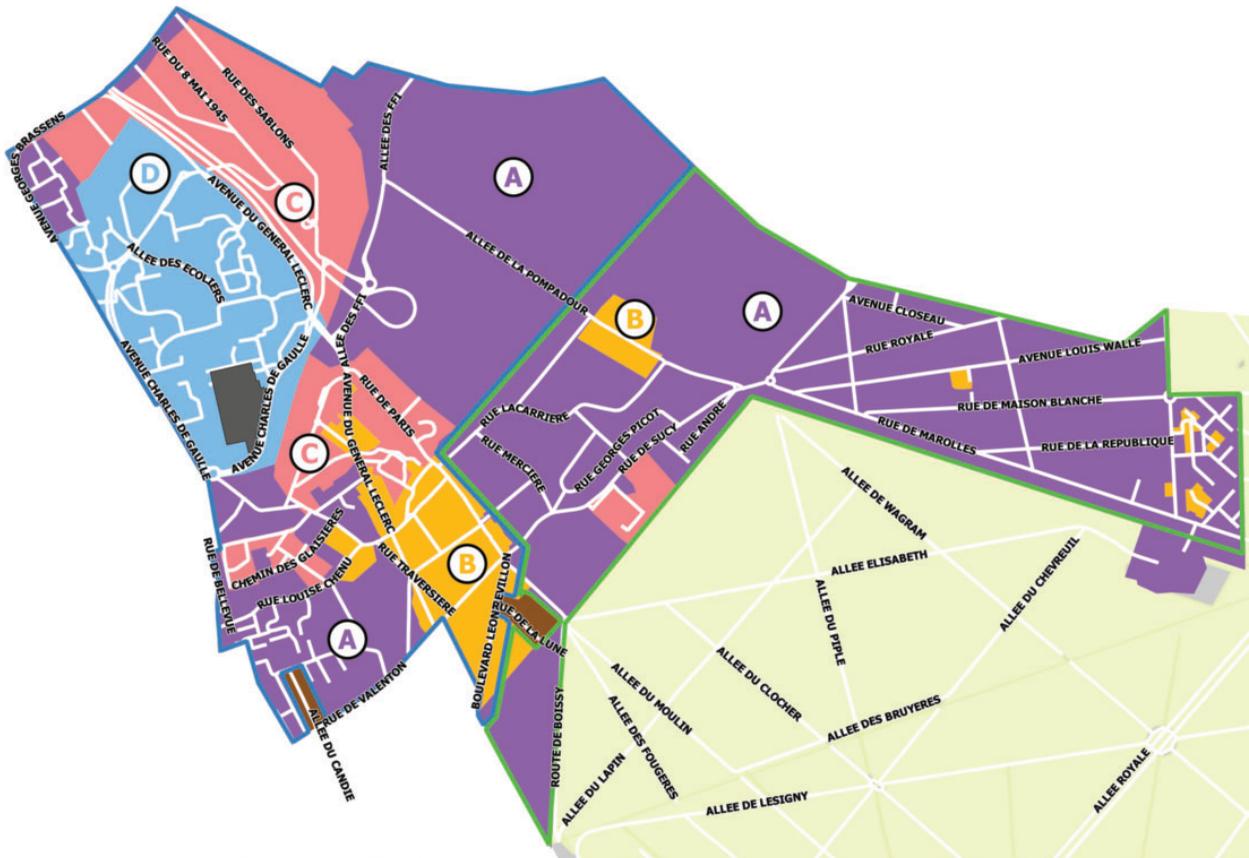
La présence d'amiante ayant été identifiée dans les canalisations, des procédures particulières d'intervention seront mises en œuvre par les entreprises, avec une signalétique spécifique sur site. Toutefois aucun risque n'est à craindre pour les riverains et usagers.



Nouveaux jours de collecte à compter du 1^{er} janvier 2023

Les bacs doivent être présentés à la collecte la veille au soir, après 18h.

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés, à l'exception du 1^{er} mai. Les rues en marron sont des voies étroites collectées à part selon un calendrier particulier disponible sur www.sudestavenir.fr



	 Déchets résiduels	 Emballages journaux magazines
Secteur A	Mercredi	Mercredi
Secteur B	Mardi / Jeudi	Mercredi
Secteur C	Lundi / Mercredi / Vendredi	Mercredi
Secteur D	Lundi / Mardi / Mercredi Jeudi / Samedi	Lundi

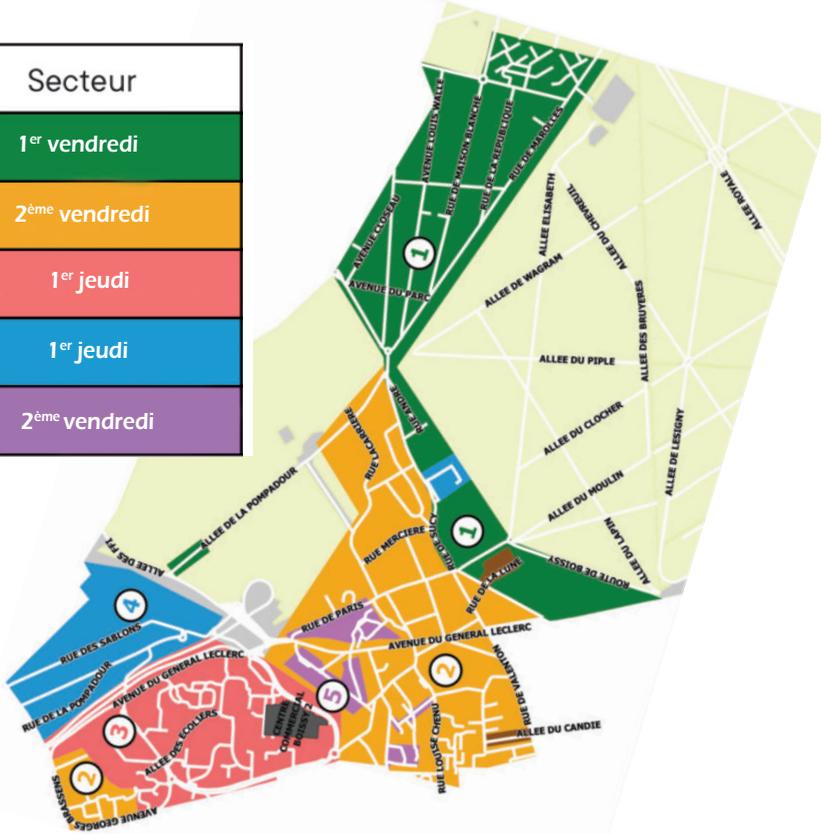
UN DOUTE SUR VOS JOURS DE COLLECTE ?

Pour vérifier le secteur de collecte attaché à votre adresse ou localiser les déchetteries rendez-vous sur :

<https://geo.gpsea.fr/mesdechets>
Service Relation Usagers : 01 41 94 30 00

Secteurs de collecte des encombrants en porte-à-porte

Secteur	
1	1 ^{er} vendredi
2	2 ^{ème} vendredi
3	1 ^{er} jeudi
4	1 ^{er} jeudi
5	2 ^{ème} vendredi



La collecte a lieu une semaine sur deux, selon le calendrier suivant :

	 Verre Samedi	 Végétaux
Janvier	7 - 21	18
Février	4 - 18	15
Mars	4 - 18	Tous les mercredis à partir du 8 mars
Avril	1 ^{er} - 15 - 29	
Mai	13 - 27	
Juin	10 - 24	
Juillet	8 - 22	
Août	5 - 19	
Septembre	2 - 16 - 30	
Octobre	14 - 28	
Novembre	11 - 25	
Décembre	9 - 23	6 - 13

Les déchetteries (fermées les jours fériés)

Sucy-en-Brie

20 avenue de la Sablière

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche
de 9h à 12h30

Mercredi, samedi :
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

La Queue-en-Brie

600 route de Brie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, dimanche
de 14h à 18h

Mercredi, samedi :
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Conditions d'accès :

- sur présentation de la carte d'accès
- 10 passages/mois max.
- **interdit aux véhicules de plus de 2m de hauteur**

**Déchets dangereux, gravats, équipements électriques et électroniques...
MERCİ DE PASSER EN DECHETTERIE !**

Collecte des sapins de Noël du 26 décembre 22 au 31 janvier 2023

Consignes à respecter lors du dépôt :

- Présenter les sapins nus, dépouillés de toute décoration
- Déposer uniquement les sapins naturels, seuls les sacs à sapins recyclables sont acceptés

Lieux de dépôts :

- Square Henri Dunant
- Parking centre aéré, rue de Marolles
- Parking de la Ferme, rue de Sucy
- 2, rue de Paris (sur la partie herbe)
- Ecole Savereau, 4 rue Louise Chenu
- Place du Forum
- Place des Erables, à côté du jardin partagé
- A l'entrée de l'allée Jean Rostand

S'insérer dans la vie active avec la Mission Locale du Plateau Briard

La ville de Boissy investit pour l'insertion dans la vie active des jeunes Boisséens. Cela passe, entre autres, par les actions de la mission locale du plateau briard.

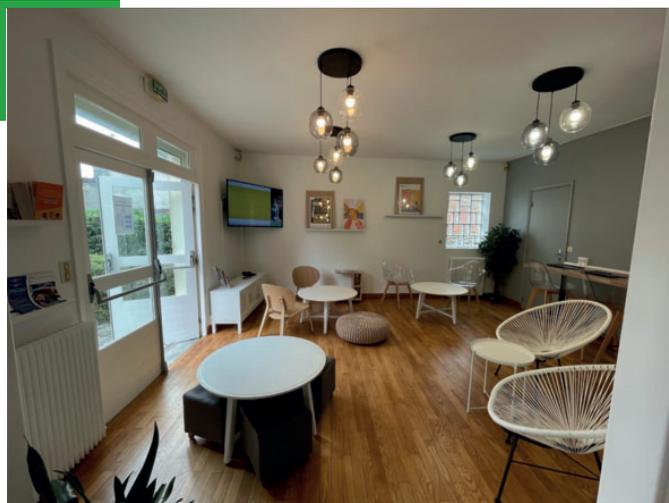
La Mission Locale en quelques mots...

La Mission Locale est une structure d'accueil, d'information et d'accompagnement qui favorise l'insertion professionnelle et sociale des jeunes non scolarisés âgés de 16 à 25 ans. La structure intervient dans plusieurs domaines tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

L'accompagnement à la Mission Locale

Pour accompagner au mieux les jeunes dans leur parcours d'insertion, la structure s'appuie sur différents outils tels que :

- L'atelier emploi qui a pour objectif d'aider les jeunes dans leur recherche d'emploi mais aussi à la création de leurs CV et lettre de motivation. Des simulations d'entretiens sont également proposées aux jeunes qui le souhaitent.
- Le dispositif du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) qui permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur une durée de six à douze mois, pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.
- La relation partenariale avec les entreprises qui permet d'optimiser la proposition d'offres d'emploi aux Jeunes.
- Le système de parrainage qui offre un accompagnement renforcé avec un bénévole en lien avec le monde professionnel.
- Des permanences avec un.e psychologue pour permettre aux jeunes qui en éprouvent le besoin de pouvoir parler des problèmes qu'ils rencontrent.
- Un parcours de coaching avec un.e coach professionnel.le pour accompagner les jeunes vers leur autonomie.



« Je suis entré à la Mission Locale après avoir arrêté ma deuxième année de DUT, grâce à ma conseillère, j'ai pu élargir mes horizons et établir un projet. J'ai bénéficié de différents projets et dispositifs comme le programme d'accès au permis pour les jeunes (association Génération Sécurité Routière), ou la Garantie Jeunes (remplacée par le CEJ), ce qui m'a aidé à me reprendre en main et voir plus clair sur mon avenir. Maintenant, je souhaite devenir Conseiller en Insertion Socioprofessionnelle. On peut dire que mon séjour à la Mission Locale a été une révélation. »

Gurvan (19 ans) - Jeune de Boissy-Saint-Léger



la Mission Locale du Plateau Briard
2 avenue Hottinguer - 94470 - Boissy-Saint-Léger
Tél. 01 56 32 30 70
www.mlpb.fr @missionlocaleduplateaubriard

Les lundis, et mercredis de 9h à 12h/13h30 à 17h30
Les mardis de 9h à 12h/13h30 à 19h
Les jeudis de 13h30 à 17h30

Marie-Louise Devaux fête ses 100 ans

Marie-Louise Devaux, pétillante centenaire, a fêté son anniversaire à l'Ephad Harmonie de Boissy le 26 octobre, entourée de sa famille, et du Maire de la ville Régis Charbonnier.

Marie-Louise est née en 1922, à Tours. C'est dans cette ville qu'elle rencontre son futur mari, Roger Devaux avec lequel elle se marie le 30 novembre 1940. Ensemble ils auront trois fils. Roger est issu d'une famille de photographe - grand-père, père, oncle ! - et c'est tout naturellement que le couple ouvre un magasin de photographie à Tours. Lui s'occupe de la partie technique, prise de vue et développement, elle des aspects commerciaux.

En 1960, le couple s'installe à Saint-Maur, pour se rapprocher des enfants qui sont « montés à Paris ». D'ailleurs, Bernard, l'un des 3 fils, réside à Boissy,



tandis que son frère Roger (qui porte le même prénom que son père) habite quant à lui Saint-Maur.

Après une vie bien remplie, Marie-Louise rejoint l'EPHAD harmonie en dé-

cembre 2021. A désormais 100 ans, toujours bon pied bon œil, elle étonne son entourage par sa vivacité d'esprit, et son caractère toujours bien trempé !

Élection de Miss Cogedim : bravo Thérèse !



Le samedi 15 octobre était un grand jour pour la résidence de seniors "Le jardin des orchidées" : les résidents élisaient leur "Miss Cogedim" !

En lice, quatre candidates : Thérèse, Liliane, Huguette et Lilette. Avec l'aide active des commerçants de l'UBAC, les prétendantes au titre ont pu bénéficier, pendant toute la matinée, d'une préparation personnalisée : coiffure, maquillage, prêt de vêtements, écharpes de miss floquées... À 15 heures, place au défilé, tandis que l'ensemble des votants et des spectateurs bénéficie d'une petite collation (petits fours, gâteaux et Champagne, tout de même !) À l'issue du vote, le verdict

tombe, et c'est finalement Thérèse, au centre sur la photo, qui décroche le trophée de "Miss Cogedim 2022" ! Bravo à elle (et aussi à ses concurrentes, pour leur participation). Toutes ont reçu un bouquet de fleurs offert par notre fleuriste, ainsi que de petits lots offerts par les commerçants et l'équipe du Jardin des orchidées. Quant à la grande gagnante, elle a bien sûr eu le droit à un traitement de faveur : entre autres, un bouquet de fleurs plus grand, une bouteille de vin, une coupe de cheveux gratuite, des produits de beauté divers, et des goodies de la part des commerçants.

Félicitations à Sophie Bonanni (UBAC) et Karine Castro (Coordinatrice COGEDIM CLUB) pour cette belle initiative !

La culture s'invite dans les écoles

À Boissy, les découvertes et aventures culturelles, ce n'est pas qu'au théâtre et au cinéma... Mais aussi dans les classes ! Chaque année, la Direction de l'Action Culturelle, en partenariat avec des compagnies et artistes, organise des rencontres et des ateliers dans les classes et pour les écoles.

Les Maths et la Jongle

Mettez des jongleurs dans une classe élémentaire, et ils feront des miracles en mathématiques !

Le spectacle École de la Jongle, c'est une leçon poétique sur l'apprentissage, et des prouesses de jonglage qui ont capté les plus jeunes.

Après avoir assisté au spectacle, les élèves ont accueilli un membre de la compagnie pour un atelier « Les maths et la Jongle ».

Thalès et Pythagore, n'ont plus de secrets pour eux...



À Amédée Dunois, ils rappent !

Au programme pour les 6^e, c'est hip hop et rap !

Écrire et chanter, composer par assistance électronique, et surtout, s'amuser en groupe et en musique : certains chanceux y sont allés à cœur joie, avec les musiciens de La Relève !

Les deux chansons, entièrement écrites par la classe avec l'aide des musiciens, ont été diffusées lors du spectacle de La Relève, le 7 décembre à la Salle des Fêtes ! L'occasion peut-être pour certains, de se découvrir une nouvelle passion ?



Et bientôt...

...Ça Claque !

Des ateliers de percussions corporelles pour les élèves élémentaires seront mis en place de janvier à mai, par le trio L'Art de la frappe, de la Compagnie Suo Tempore, en lien avec leur spectacle Même pas balle ! Un spectacle qui se tiendra mi-mai à l'occasion de la Biennale Participlastik.

...Yoyo !

Faire découvrir la guitare, c'est la mission que se donne La locomotive des arts. Des ateliers qui se tiendront mi-janvier, lors de leur passage à Boissy.

...Et toute l'année, des spectacles scolaires

La Relève, L'école de la Jongle, Ça Claque et Yoyo... ne sont pas les seuls à venir conquérir les cœurs de nos jeunes Boisséens ! Jusqu'à la fin de l'année, la ville de Boissy et ses partenaires tels que l'école de musique travaillent main dans la main pour amener théâtre et musique dans les écoles.





Un Noël enchanté à Boissy

À Boissy-Saint-Léger, le marché de Noël était l'occasion de faire des emplettes pour les préparatifs de Noël et de participer à de nombreuses animations.

Nés en Allemagne et en Alsace, les marchés de Noël se sont répandus dans toute l'Europe depuis les années 90. Ils sont devenus peu à peu un événement festif incontournable des fêtes de fin d'année.

C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël, que les Boisséens ont pu découvrir parmi la trentaine d'exposants les produits du terroir et les fabrications artisanales. C'était aussi l'occasion de trouver, à coup sûr, de quoi habiller son sapin et des idées de cadeaux originales.

Le joli programme d'animations gratuites regroupait l'incontournable rencontre avec les lutins messagers, le Père Noël au sein de sa yourte, une distribution de cadeaux, la réalisation et l'envoi de la lettre au Père Noël, la féerie musicale à travers des concerts et des chorales, la magie de l'imaginaire avec des contes et des démonstrations associatives.



Le sport à Boissy



Saviez-vous que les équipements sportifs de Boissy sont ouverts plus de 90 heures par semaine afin de satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs, enfants des écoles et des collèves ou licenciés d'un club sportif ? C'est parce que le sport est indispensable, voire vital pour une majorité de Boisséen.ne.s que la ville, depuis des années, investit dans ce domaine. Le Mag de Boissy vous propose un petit tour d'horizon de la vie sportive boisséenne.

L'inauguration du nouveau gymnase Paule-Baudouin le 11 juin dernier l'a une nouvelle fois démontré : Boissy est une ville sportive. La vitalité de son tissu associatif en est une preuve supplémentaire : 32 associations sportives, pour plus de 2 500 licenciés, auxquelles il faut ajouter les 5 associations qui tournent autour du handicap et qui disposent également de créneaux horaires sur les structures. Mais ils ne sont pas les seuls à fouler le sol des équipements boisséens, il y a aussi les scolaires : 14 écoles maternelles et élémentaires et 3 collèves. Afin de satisfaire ces publics nombreux et variés, la Ville investit depuis de nombreuses années, et compte aujourd'hui 4 complexes sportifs, et 17 équipements, qui vont du terrain de foot au court de tennis. Sans oublier bien sûr la piscine, 5 rue Gaston-Rouleau, qui est gérée par GPSEA.

La municipalité a également pensé aux Boisséen.ne.s qui, par choix ou par nécessité, ne sont pas inscrit.e.s dans un club, et pratiquent ce que l'on appelle un "sport libre", individuel ou en équipe. Sont ainsi mis à disposition de ces pratiquants 4 City stade (basket, foot et hand ball), 2 courts de tennis en libre accès et une structure Street workout (littéralement « entraînement de rue », une sorte de salle de gym et de musculation en extérieur). En 2023, 4 terrains de basket 3X3, ou basket-ball à trois vont sortir de terre et être inaugurés. Le "3X3" est une variante du basket-ball, opposant deux



équipes de trois joueurs au lieu de cinq, sur un demi-terrain. Ce format est devenu discipline olympique à partir des Jeux de 2020, et avec la visibilité que les jeux de Paris vont probablement appor-

ter à cette discipline, le succès de ces terrains est assuré ! Du point de vue du financement, il est important de noter que la réalisation de ce nouvel équipement est subventionnée à 80 %.



Le rebond après le Covid

Pour la plupart des associations sportives, la pandémie de Covid a été une période difficile à passer : annulations des entraînements et des compétitions, baisse des licenciés. Heureusement, depuis que la crise sanitaire est passée, les sportifs sont de retour et l'activité a repris au sein des clubs. La mairie, qui les a soutenus pendant cette période difficile, continue ses efforts pour que le sport vive et se développe à Boissy, au travers des subventions allouées et du prêt des salles et du matériel. Et puis il y a eu les résultats des Jeux olympiques de Tokyo en 2021 qui ont conquis de nouveaux adeptes, notamment en hand-ball et en basket, deux disciplines qui ont vu leurs effectifs sensiblement augmenter. Les arts martiaux ont également le vent en poupe, puisque la ville ne compte pas moins de 7 associations

sportives consacrées à ces sports, qui offrent une large palette de disciplines, du judo à l'aïkido en passant par le taekwondo dojang. L'engouement est tel que la municipalité a décidé de faire l'acquisition de 400 m² de tatamis pour le gymnase Maurice-Préault. Cela permet désormais d'organiser à Boissy des compétitions départementales, voire régionales, comme celles qui se sont déjà déroulées en judo, karaté ou grappling (dérivé de la lutte). Il s'agit d'une solution efficace qui, en cette période pour le moins incertaine, fait l'économie d'un investissement financier important dans la construction d'une salle dédiée. Même si cette dernière reste, bien sûr, l'idéal pour les clubs. A noter également - et c'est une fierté - que Boissy a organisé le week-end du 19 novembre la Coupe de France de Chambara 2022 au gymnase Paule-Baudouin.

L'équipe du service des Sports

Le service des Sports gère le foisonnement sportif boisséen dans toutes ses dimensions avec pour objectif de satisfaire tous les publics. Cela inclut, entre autres, l'entretien des locaux, le planning des associations, que ce soit pour les entraînements ou les rencontres sportives, l'accueil des utilisateurs... Pour assurer ces missions, le service des Sports, dirigé par Clément Lalanne, est constitué de 3 administratifs localisés au centre sportif Maurice-Préault, et de 14 agents répartis sur l'ensemble des structures.



LE SPORT BOISSÉEN EN CHIFFRES

Chaque année, l'ensemble des structures sportives de la ville sont fréquentées par **un demi-million de personnes**, hors scolaire, pour les entraînements ou pour les compétitions (chaque personne pouvant bien sûr être comptabilisée plusieurs fois). Cela fait **1 000 sportifs par soir**.

À titre d'exemple, le **complexe Maurice-Préault** voit défilier **500 pratiquants par soir, tous les jours de la semaine**.

Service des sports

Centre sportif Maurice Préault
16 avenue Charles de Gaulle
Tél. : 01 45 99 30 60
Mail : sports@ville-boissy.fr

Accueil :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tennis de table : les seniors aux portes du Régional

Les seniors du tennis de table de Boissy ont joué vendredi 18 Novembre 2022 contre Villiers sur Marne avec pour objectif la montée en Régional. Résultat : Boissy a gagné 12 à 2. Le 25, après 15 matches âprement disputés, ils ont malheureusement perdu contre la VGA Saint-Maur. Ce qui n'enlève rien à leur mérite et à leur courage. Bravo à eux pour leur parcours !



Un week-end patriotique pour le CCE et CMJ

Le 11 novembre, les membres du Conseil communal des enfants et ceux du Conseil municipal de jeunes étaient présent.e.s au square Berthier pour le 104^e anniversaire de l'armistice de 1918.

Ils ont écouté avec beaucoup d'attention l'allocution des représentants des associations d'Anciens combattants, de Régis Charbonnier, maire de Boissy-Saint-Léger et de Pierre Chavinier, maire adjoint délégué à la mémoire combattante. Ils ont également déposé une gerbe devant le monument aux morts, en souvenir des combattants boisséens morts pour la France, puis ont entonné la Marseillaise, accompagné par le BSL Orchestra.

Le lendemain, une délégation boisséenne composée des élu.e.s du Conseil municipal d'enfants et des jeunes, des élus à l'enfance et à la jeunesse, de représentant.e.s des associations d'anciens combattants et de parents de conseiller s'est rendue à l'Arc de Triomphe. Après la visite du monument, ils ont participé à la cérémonie officielle de ravivage de la flamme du Soldat inconnu, opérée par deux jeunes conseillers boisséens.





Le Maire de Boissy et l'élue à la Jeunesse

Boissy célèbre sa jeunesse qui réussit

Le samedi 26 novembre, les Boisséens.ne.s sont venus en nombre à la salle des fêtes de la Ferme afin de célébrer la jeunesse de la ville.

Le maire Régis Charbonnier et Touria Hafyane, élue à la Jeunesse ont chacun pris la parole pour exprimer leur fierté devant ces filles et ces garçons qui, chacun dans leur domaine, réussissent. Plus de 80 jeunes se sont ce soir-là succédé sur scène, récents diplômés, artistes, sportifs, entrepreneurs, bénévoles, tous chaleureusement applaudis par le public. Félicitations à elles et à eux, et bonne chance pour la suite de leur parcours. Un petit mot de remerciement à toute l'équipe du PIJ pour l'organisation sans faille de cette soirée.



Daouda Bamba a créé une entreprise de vin pétillant haut de gamme sans alcool.



La catégorie Etudes supérieures



La catégorie des bacs techno et généraux



La catégorie des Bac pro



La catégorie des sportifs



Montez au filet avec le Boissy Tennis club de Boissy

Venez découvrir la pratique du tennis au sein du Boissy Tennis Club.

Vous pourrez ainsi apprécier de jouer sur des courts couverts de très bonne qualité pour une adhésion à 142 euros pour les adultes (licence comprise) et de 95 euros pour les enfants, de décembre 2022 à août 2023. Il reste des places pour les cours adultes débutants ou compétiteurs, mais aussi pour vos enfants de 4 à 18 ans. Des stages de tennis ouverts à tous sont organisés à chaque période de vacances scolaires. Les inscriptions se font de septembre à juin, pendant les cours ou au Forum des associations lors de la Fête de la ville, où le Boissy tennis club tient un stand chaque année.

ACTIVITÉS/ENTRAÎNEMENTS STADE MARCEL-LAVEAU

Mardi : 18 - 21h / Mercredi : 13h30 - 20h
Jeudi : 18h - 19h30 / Vendredi : 19h - 20h30
Samedi : 9h - 18h



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Fabrice Campuzan, directeur sportif : 06 61 49 72 17



Le Club Arc en Ciel fête ses 50 ans

L'anniversaire des "50 ans" du Club Arc en Ciel, organisé par sa présidente Béatrice Vignana et son équipe, a été célébré dans le cadre magnifique du château de Vaux-le-Vicomte les 24 septembre et 1^{er} octobre derniers avec 110 participants. Monsieur le Maire, d'anciennes présidentes, membres du conseil et animateurs ont été accueillis à cette occasion.

50 ans d'histoire d'une association dynamique à Boissy

Le Club Arc en Ciel (Art Rencontre Culture) a fait suite, en 1994 au Club Féminin, créé en 1972. Depuis 1972, les temps ont changé : Boissy a doublé sa population, les femmes pour la plupart ne sont plus "au foyer", l'ordinateur a remplacé la machine à écrire... Internet et le Smartphone ont modifié tous nos modes de communication... Au fil des années, l'association a évolué et s'est adaptée. Seule constante : offrir des activités de loisirs pour favoriser les occasions de rencon-

tres, de découvertes, de créations artisanales, de manifestations festives, de visites de notre riche patrimoine...

Le club, c'est une équipe de bénévoles

Toute la gestion et l'animation du Club Arc en Ciel sont assurées par une équipe de 33 bénévoles. Ce sont "les piliers" de l'association. La longévité du club c'est l'œuvre de toutes celles et de tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie, avec l'esprit généreux et désintéressé du bénévolat.

Le club, c'est transmettre

La longévité du club repose sur la transmission des "savoir-faire" dans toutes les activités et responsabilités. Les adhérents sont invités à devenir à leur tour bénévoles, pour faire bénéficier de nouvelles personnes des compétences et connaissances acquises... et pourquoi pas des non-adhérents toujours bienvenus pour développer de nouvelles activités...

Beaucoup de souvenirs ont été évoqués lors de la soirée d'anniversaire du club, plein de vœux ont été émis pour que

cette belle histoire continue dans le même esprit de générosité, de bienveillance et de partage.

Nous comptons sur vous tous pour que cette belle aventure puisse continuer.

21 ACTIVITÉS

- 16 "ateliers créatifs"
- Un groupe de "Randonnée pédestre"
- Un pôle "Sorties et Animations"
- Un groupe "Rencontres lecture"
- Un atelier "Jeux d'écriture"
- Un atelier "Philatélie"

Sans oublier en alternance, les magnifiques expositions d'œuvres d'art des ateliers et de l'ensemble des activités, et les "dîners spectacle" proposés également tous les deux ans à l'ensemble des adhérents.

Tous les 2 mois "Info club" consultable sur le site de l'association propose à l'ensemble des adhérents des activités et sorties ponctuelles :

www.clubarcencielboissy.fr

Sonia Mokadem, nouvelle responsable du centre social



Le centre social Michel-Cattonné a une nouvelle responsable depuis le 20 octobre. Il s'agit de Sonia Mokadem, habitante de Boissy depuis 2007, dont l'engagement professionnel est depuis toujours tourné vers le social.

Ainsi, une fois son diplôme d'assistante sociale obtenu, Sonia va travailler dans différents secteurs : service de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) à Paris, service Insertion à Champigny, Espace autour des personnes âgées et du handicap à Créteil, les deux derniers postes en tant que responsable. Après 10 années consacrées à l'insertion, Sonia avait envie de découvrir un autre type de

structure. Pour quelqu'un qui aime l'accompagnement, le partage et le travail collectif, le centre social de Boissy est parfaitement adapté.

Sonia insiste sur la nécessité de travailler avec les usagers, de partir de leurs besoins pour mettre en place des actions. Les usagers vont être d'ailleurs bientôt sollicités sur un projet d'envergure : le nouveau centre social, qui va voir le jour d'ici quatre ans. "Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues, précise Sonia, car ce sont les habitants qui font vivre le centre social". À ce sujet, des réunions sont en cours de préparation. En attendant, il va falloir préparer le déménagement temporaire du centre, de son lieu actuel à l'ancien réfectoire de l'école J. Prévert.

Nathalie Boutier à la tête de l'Action culturelle

Nathalie Boutier, nouvelle directrice de l'Action culturelle, a pris ses fonctions début novembre sur la ville de Boissy. Nathalie a acquis son expertise du secteur culturel principalement dans deux villes, Champigny-sur-Marne et Tremblay-en-France.

À Champigny, où elle a travaillé durant deux décennies, Nathalie s'est occupée de la programmation du cinéma Gérard-Philippe, et de la coordination du spectacle vivant, du cinéma et des projets à destination des enfants, un public qu'elle affectionne tout particulièrement. Arrivée à Tremblay en 2020, pendant la crise du Covid, elle est responsable de projets culturels,



une de ses missions principales étant de coordonner des parcours "éducation artistique et culturelle" des plus jeunes. Elle a de plus développé de nombreux

projets (intégration du Festival 1,2,3 Soleil, interventions d'artistes dans les crèches, programmation estivale...). Son arrivée à Boissy correspond à un besoin d'évolution dans sa carrière. "Et puis j'apprécie beaucoup de travailler au sein d'une structure bien identifiée comme le Forum, qui de plus accueille une salle de spectacle". Ce qui a motivé son choix également : une programmation riche et variée à destination des plus petits, qui caractérise Boissy "ville amie des enfants". En prenant ses fonctions, Nathalie a fait connaissance de l'équipe du Culturel, dont elle a tout de suite apprécié la motivation et le sérieux. "C'est un atout capital lorsqu'on dirige un pôle aussi vaste, qui couvre non seulement la culture, mais aussi l'événementiel et la vie associative"

Les violences obstétricales doivent cesser

Quelle idée de faire paraître dans un journal municipal un article sur ce sujet me direz-vous ! Oui mais le 25 novembre est la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

Césarienne à vif, épisiotomies injustifiées, actes sans consentement, manque d'empathie... la parole des femmes qui ont vécu un accouchement traumatisant se libère. Les violences obstétricales existent, et s'il n'est pas question de stigmatiser les professionnels de la Périnatalité, il est important de sensibiliser et de déculpabiliser les femmes. Nous, les femmes, mais aussi les hommes, n'en sommes même pas conscient.e.s.

Marie-Hélène Lahaye, juriste et spécialiste de la question nous donne une définition de ces violences : « tout comportement, acte, omission ou abstention commis par le personnel de santé, qui n'est pas justifié médicalement et/ou qui est effectué sans le consentement libre et éclairé de la femme enceinte ou de la parturiente ».

Mélanie Dechalotte, journaliste à France culture a fait un documentaire en 2015, et écrit **Le livre noir de la gynécologie**. « On a toutes des histoires horribles de gynécologie que nous nous racontons entre nous » dit-elle.

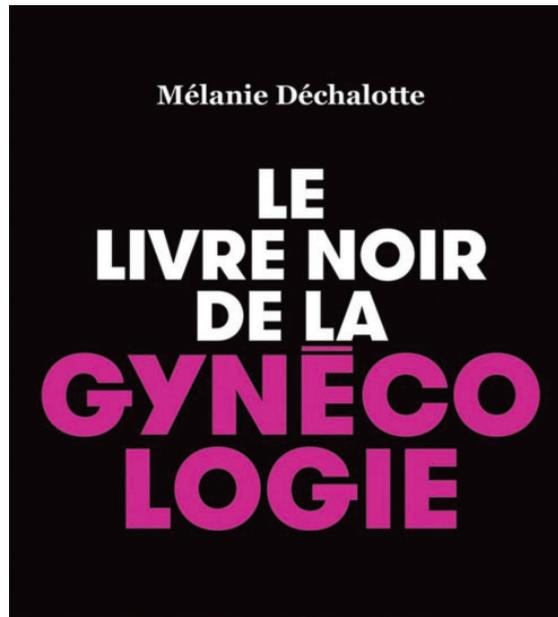
Les femmes qui confient leur corps à un gynécologue sont souvent l'objet de vexations, de paroles culpabilisantes, de soins brutaux, d'injonctions paradoxales (« détendez-vous ! ») alors que vous avez un spéculum douloureux qui explore votre intimité, des pressions abdominales lors de l'accouchement, un

déni de la douleur (« Les femmes se plaignent toujours pour un rien ») ou encore des actes chirurgicaux sans nécessité vitale comme l'épisiotomie par exemple lors d'accouchements difficiles ou pas. Le nombre de femmes qui subissent une épisiotomie sans l'avoir su auparavant et sans avoir donc donné leur consentement est extrêmement important.

niers bastions de la domination masculine. On leur impose des actes dont elles ne veulent pas : « Vous êtes trop grosse pour pousser sans péridurale ». Souvent les parturientes sont l'objet de moqueries, sous prétexte de détendre l'atmosphère : « Pour nous enquiquiner comme ça et être si long à venir, ce bébé-là doit être une fille ». Autre exemple de vexations : « Accouchement en 2015 : interdiction de boire...pendant 10 heures... Puis on m'a dit : " allez boire discrètement"... »

Des témoignages de ce type il y en a des milliers ! Il y a aujourd'hui presque uniquement des accouchements à l'hôpital. Ce sont donc des violences systémiques que subissent les femmes. Ce qui devrait être un moment heureux devient de plus en plus souvent un cauchemar. Ne nous étonnons pas s'il y a des dépressions post-partum, des syndromes du choc post-traumatique, des troubles du lien parental... !

C'est de notre responsabilité à nous, les élu.e.s, de dire le droit ! La parole des femmes se libère enfin et nous devons écouter tous ces témoignages, en parler et faire en sorte que cela s'arrête. Ce sont des faits de maltraitance.



**MALTRAITANCES
GYNÉCOLOGIQUES
ET OBSTÉTRICALES :
LIBÉRER LA PAROLE
DES FEMMES**

FIRST
Editions

Certains obstétriciens sont profondément misogynes. Ils considèrent les femmes comme faibles, malades, dangereuses, dont le corps serait inadapté pour mettre les enfants au monde. L'accouchement est ainsi resté l'un des der-

*Claire Chauchard,
Conseillère municipale déléguée à
l'Accès aux droits,
Droits des femmes,
Lutte contre les discriminations*

Groupes de la majorité municipale

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Une fin d'année compliquée, mais des élu.e.s à vos côtés !

C'est le moment des premiers bilans, et ils ne sont malheureusement pas tous joyeux.

Si le début de l'année 2022 concrétise un retour presque à la normale après un long temps de crise sanitaire, force est de constater que les moments d'échanges retrouvés et de reprise économique ont rapidement fait place à de nouvelles difficultés.

Dans une période où se multiplient les tensions économiques au niveau mondial et les agressions territoriales diverses de par le monde, principalement la Russie vis-à-vis de l'Ukraine, nous avons dû nous adapter au niveau local à une cadence encore jamais imaginée.

Un mois après le vote du budget, nous étions déjà confrontés à une crise de l'énergie insoupçonnée.

Dans ce contexte, toutes les collectivités ne déploient pas les mêmes moyens.

À Boissy, nous avons décidé de rehausser le salaire de nos agents qui n'avait pas évolué depuis plus de 10 ans afin de maintenir le service public.

À Boissy, nous avons décidé d'être un « amortisseur » social quand l'augmentation des coûts de cantine explosent à + 6% en milieu d'année en prenant à notre charge la moitié de cette augmentation. Et nous continuerons.

Dans le même temps, la Région ne semble pas prendre conscience des enjeux climatiques et énergétiques en passant le prix du pass navigo à près de 12 % plus cher (+ 25 % pour le ticket) : comment les citoyens, les lycéens, les collégiens peuvent subir de tels écarts ?

Dans le même temps, le Département supprime le chèque solidarité destiné aux plus défavorisés tout en expliquant pourquoi le versement du RSA sera maintenant conditionné à un suivi... qui fait défaut et qui n'a pas été corrigé : la sanction est mise en place avant les solutions !

Dans le même temps, le Département abandonne la possibilité de construire des logements sociaux dans des villes qui en « possèderaient trop » ! Sans doute pour orienter ses moyens vers les villes en carences, c'est-à-dire qui payent des amendes à l'État pour n'avoir rien fait pendant plusieurs années.

Dans un contexte de crises multiples, dans un moment où chacun aspire à une « trêve de fin d'année », il faut néanmoins garder notre cap : prendre les mesures nécessaires mais toujours aux bénéfices des Boisséens !

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à chacun de vos proches et à vous-même.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Les collectivités territoriales à l'épreuve des crises.

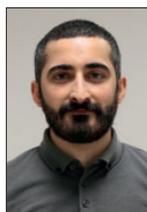
Alors que les collectivités territoriales ont toujours été en première ligne lors des crises, elles se retrouvent aujourd'hui dans l'incapacité de remplir leur mission fondamentale de service public, et ce compte tenu de l'explosion des prix de l'énergie et du gaz.

Face à constat, une mobilisation a été initiée par des élu.es locaux afin de dénoncer l'austérité organisée des collectivités territoriales et demander l'adoption par le gouvernement d'un plan d'urgence. Ce nouvel état d'urgence économique et social exige, cette fois-ci, des réponses financières d'un tout autre niveau de la part du gouvernement ! C'est en ce sens que le Conseil municipal du 13 octobre 2022 a adopté un vœu en ce sens. Les élu.es communistes se félicitent de cette prise de position unanime de notre conseil municipal.

En effet, comment protéger et accompagner nos concitoyens face à l'explosion des prix et ainsi défendre leur pouvoir d'achat, si les collectivités territoriales elles-mêmes se retrouvent dans une situation où, au nom de l'austérité, il est leur est imposé de sacrifier nos services publics pour absorber l'explosion des prix de l'énergie ?

Alors que les collectivités territoriales ont toujours été première ligne pour répondre aux besoins de la population. En effet, à cette crise économique et sociale se sont ajoutées la crise sanitaire et la mise en lumière de la faiblesse et même de l'incapacité de l'État à faire face à l'urgence, à l'ampleur de la pandémie. Comment ne pas rappeler, par exemple, le rôle décisif des collectivités territoriales dans la campagne de vaccination qui ont permis à notre pays de tenir aux côtés des personnels, ces fameuses premières de cordée, déjà oubliées. Elles sont confrontées aujourd'hui à cette troisième crise, la crise énergétique, sur fond d'inflation galopante.

La dépense énergétique va augmenter de 30 à 300 % selon les cas. C'est pourquoi, il faut restaurer les tarifs réglementés de l'électricité et du gaz pour les collectivités locales, indexer le budget de la dotation globale de fonctionnement sur l'inflation de façon pérenne, maintenir la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et refondre un impôt économique territorial avec une liberté de taux pour les collectivités. Plus généralement, il faut sanctuariser dans la Constitution l'autonomie fiscale des collectivités territoriales au premier rang desquelles les communes. Les élu.es communistes se mobiliseront en son sens, à toutes les échelles.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : pcfboissysaintléger -

Mail : ludo94470@yahoo.com

Contact : sectionboissy@gmail.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, Chers Boisséens

TRISTE RUE DE PARIS !

Jusqu'aux années qui ont précédé l'entrée en service du RER en 1969, on trouvait la quasi-totalité des commerces alimentaires et des services, dans la partie haute de la rue de Paris. Après le développement des supermarchés, la plupart des magasins alimentaires et de l'équipement de la maison n'ont pu subsister. Et il était illusoire de croire que la construction d'un parking à l'Orangerie relancerait le commerce local.

Depuis, les deux boulangers ont fermé. Le Crédit Lyonnais a préféré s'installer à Brévannes. Les cafés ont quasiment tous disparus. A quand l'ouverture de la boutique éphémère au 15 de la rue de Paris, annoncée depuis deux ans par la municipalité ? Pourquoi avoir acheté cette maison ? Pourquoi avoir supprimé la brocante en juin 2022, qui aurait été un grand moment d'animation et de convivialité, après deux ans de pandémie ?

Autant de questions auxquelles les Boisséens aimeraient avoir des réponses !



Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.

F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Noël, jour de l'an, l'Humain d'abord

Ce que la vie tente de nous imposer : la croissance à tout prix, des achats du bout du monde, des dépenses qui s'ajoutent aux charges de l'énergie et à toutes les autres augmentations. Et puis des polémiques sur les réseaux sociaux, des conflits à n'en plus finir qui usent les gens et le corps social.

Ce qu'on peut faire : pour les fêtes, privilégier les contacts humains directs, les soirées en famille et entre amis, des petits cadeaux fabriqués par soi-même, trouvés dans des brocantes ou des recycleries, ou encore achetés dans les commerces locaux, offrir des places de spectacle plutôt que du « consommable » souvent inutile.

Et pour les bonnes résolutions pour 2023, quelques pistes pour la santé physique : manger moins, notamment la viande, faire plus de sport, préférer la marche quand c'est possible. Pour notre santé mentale et pour le bien commun : rejoindre une association locale et, pourquoi pas, adhérer à un syndicat, assister aux conseils municipaux ou faire partie d'une amicale de



locataires ou un conseil syndical de propriétaires.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes les Boisséennes et tous les Boisséens.

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Un plan de sobriété énergétique qui manque clairement d'ambition

Face à la crise de l'énergie, la ville de Boissy, comme toutes les villes de France, a voté son plan de sobriété énergétique. Nous avons approuvé ce plan, conscients que les collectivités, comme tous les Français, doivent faire des efforts face à l'explosion des prix de l'énergie.

Pour autant, le plan proposé par le maire et son équipe manque cruellement d'ambition à la fois pour notre ville mais également pour les Boisséens.

D'abord le plan proposé n'est pas chiffré. Combien la collectivité consomme-t-elle d'énergie aujourd'hui ? Quels sont nos objectifs pour demain ? Comment compte-t-on y parvenir et quels indicateurs mettons-nous en place pour évaluer nos progrès ? Un plan de bataille que tout à chacun met en place lorsqu'il souhaite faire des économies sur son propre budget. Ensuite, force est de constater que pour les particuliers, les travaux de rénovation énergétique coûtent chers, malgré les aides disponibles. Par ailleurs, c'est un secteur où les arnaques sont nombreuses, touchant souvent les plus fragiles.

Nous estimons donc qu'un plan de sobriété énergétique et de solidarité digne de ce nom doit s'accompagner d'une campagne de communication volontariste.

La ville de Vincennes, par exemple, dans son dernier magazine, rappelle aux Vincennois les accompagnements financiers dont peuvent bénéficier les particuliers pour engager des travaux visant à faire des économies d'énergie (notamment les aides de l'Etat via le dispositif MaPrimeRénov').

Pour finir, nous considérons qu'un plan de sobriété énergétique et de solidarité digne de ce nom aurait dû s'accompagner de mesures plus volontaristes pour protéger le pouvoir d'achat des Boisséens.

Alors que le Département du Val-de-Marne vient de lancer son propre chèque énergie, des villes proches de nous ont voté des mesures similaires. C'est le cas de la ville voisine de Limeil-Brévannes qui lance un dispositif « Coup de pouce inflation », une aide à hauteur de 80 € pour les personnes seules et 130 € pour un couple.

Vous pouvez le voir, à Boissy, nous sommes loin du compte... L'ensemble de l'équipe Rassemblés et engagés pour Boissy vous adresse malgré tout de chaleureuses et bienveillantes pensées, en espérant que la sérénité du temps des fêtes de Noël soit un heureux prélude à la nouvelle année.

Bien à vous. A bientôt !



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Janvier

01 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41
 08 - 2 bis av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57
 15 - C.C. Boissy 2 - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22
 22 - 23 av. du Col Fabien - Bonneuil-sur-Marne - 01 43 39 63 84
 29 - 5 place du Clos de Pacy - Sucy-en-Brie - 01 45 90 28 32

Février

05 - 25 rue de la République - Servon - 01 64 05 13 79
 12 - Av. de la République - Pontault-Combault - 01 60 28 57 99
 19 - 6 place du Marché - Brie-Comte-Robert - 01 64 05 00 87
 26 - 26 rue de Paris - Montreuil - 01 42 87 77 37

Permanences

Permanences info-énergie

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 11 janvier de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.
- **Mercredi 8 février de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Etat-civil

NAISSANCES

Septembre :

Kamila STAMBOULI, Eléna VOLTAIRE.

Octobre :

Rokiatou SAMASSEKOU, Cezar ALEXANDRU, Manoé LAVAIRES HERVO.

MARIAGES

Août :

Nithiya JUSTIN WILFRED et Pirasanthan NATKUNASEELAN.

Octobre :

Miguel SUAREZ BERRIO et Angie VARGAS GARCIA, Charles DE SOUSA CRUZ et Polyara OLIVEIRA DA SILVA, José FURTADO MENDES et Maria MENDES SILVA, Tony CANLI et Noura SMAHAT, Kevin GUILLEMOT et Lucia FUNDI.

Novembre :

Mamadou BAH et Naomie LANDAMAMBOU.

PACS

Novembre :

Guy KOUADIO et Marie GNAMEY, Jean QUÉROL et Thi Hong Ngoc NGUYEN.

DÈCÈS

Mars :

Alain NOËL.

Octobre :

Gérard LEFRANÇOIS.

Novembre :

Andrée ALMERAS, Yvonne GOSSELIN, Maurice CAMUS, Maligui SOUMAH, Denise JULIAN, Liliane DARRÉMONT, Robert DE-MAISONS, Christine USTA.

Info municipale

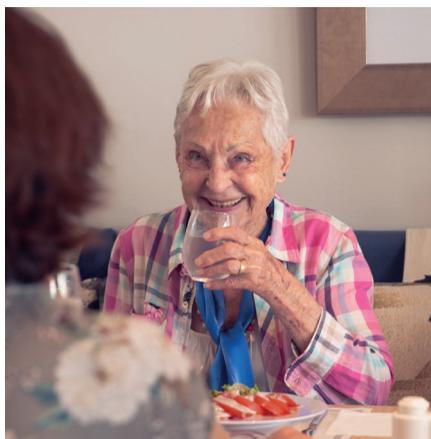
Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse



une journée avec... **Hélène**

PUBLI-COMMUNIQUÉ

La vie en résidence seniors, ce sont les résidents qui en parlent le mieux !

Avec le départ de leurs enfants à l'âge adulte, la maison d'Hélène et Serge est vite devenue trop grande pour eux, difficile à entretenir... Sur les conseils de leur fille, soucieuse de leur bien-être et de leur sécurité, ils ont emménagé il y a cinq mois dans une résidence Cogedim Club. Un choix qu'ils se félicitent chaque jour d'avoir fait.

Nous sommes si bien chez nous !

Dans le cocon intime de leur appartement, Hélène et son mari ont ajouté leur décoration personnelle pour se sentir chez eux. À la fois indépendants et bien entourés, ils profitent d'une totale sécurité grâce à la téléassistance dans leur logement, à la présence de l'équipe et à la vidéosurveillance de la résidence.

Comme Hélène, les locataires Cogedim Club disposent d'un confort optimal dans leur appartement, du studio au 3 pièces, avec balcon ou loggia, cuisine équipée et salle de bain adaptée.

Ici, nous avons trouvé une seconde maison de famille

Lors des déjeuners au restaurant de la résidence, du tea time et des animations quotidiennes, Hélène retrouve ses amis pour d'agréables moments de partage.

Présents 7j/7 et joignables 24h/24, les membres de l'équipe sont toujours à l'écoute, quelles que soient ses demandes. Ils entretiennent avec Hélène et les autres résidents des liens étroits, les entourent et leur facilitent la vie ce qui participe à cet esprit « maison de famille ».



Tous mes commerçants sont à 5 min à pied

Les résidences seniors Cogedim Club sont idéalement situées en cœur de ville, à proximité immédiate des commerces, restaurants, cabinets médicaux et transports en commun.

La résidence **Le Jardin des Orchidées à Boissy-Saint-Léger**

La résidence est située dans un quartier calme et fleuri, à quelques minutes du centre-ville et des commerces.

Dans un cadre convivial et raffiné, les espaces communs se transforment chaque jour en lieu d'activités pour satisfaire toutes les envies : détente avec les séances de gym douce ou de relaxation, échanges au club de lecture ou pendant les soirées à thème, divertissement lors des tournois de jeux ou des sorties culturelles, etc. Ici, le mot bien-être prend tout son sens.



**Venez visiter la résidence seniors
Le Jardin des Orchidées**

Prenez rendez-vous avec Sandrine Noel
au **01 85 53 92 27**

Résidence Le Jardin des Orchidées :
5 D rue de Paris - 94470 Boissy-Saint-Léger

**- 30%
de remise
sur le loyer**

**pour toute signature
avant le 31/12/2022***

COGEDIMclub[®]
RÉSIDENCES SENIORS

www.cogedim-club.fr

UNE MARQUE ALTAREA



Credits photos : Cogedim Club - Patrice BAUQUIER

* Sur les appartements 2 et 3 pièces dans la limite des stocks disponibles.

LE MAIRE
&
LE CONSEIL
MUNICIPAL



UNE BONNE
ANNÉE
2023

VOUS SOUHAITENT



Suivez-nous sur Facebook et Instagram

[intermarcheboissysaintleger](https://www.instagram.com/intermarcheboissysaintleger)

**UN NOUVEAU MAGASIN,
UNE NOUVELLE FAÇON DE MIEUX MANGER.**



**PARKING GRATUIT POUR
LA CLIENTELE**



Boissy-Saint-Léger, 3 ter Rue de Paris

Lundi au samedi de 8h à 20h et dimanche de 9h à 13h.

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE